



## Accord France Télévisions - Amazon Prime Vidéo



### Vendre son âme au diable et ses contenus à Amazon

Une fois de plus, c'est dans la presse que les élus ont découvert le dernier virage stratégique de France Télévisions. Il s'agit d'un accord qui permettra de regarder les chaînes du groupe, en direct, sur la plateforme Amazon Prime Vidéo.

### Quels sont les termes de ce deal ?

Interpellée en CSE Central par la CGT le 7 juillet, la Présidente de France Télévisions répond qu'Amazon Prime Vidéo prétendait pouvoir récupérer gratuitement la diffusion des chaînes linéaires de France Télévisions en vertu des règles régissant le « must carry » et qui obligent notamment les fournisseurs d'accès à internet (FAI) et diffuseurs satellites à distribuer les chaînes publiques.

Les limites du must carry sont pourtant clairement définies par la législation française et européenne, les éditeurs de sites internet ne peuvent pas revendiquer un droit d'accès aux programmes des chaînes TV pour les rediffuser sur Internet. Le must carry ne s'applique donc qu'aux distributeurs ayant établi des relations contractuelles avec les éditeurs de services garantissant le respect des droits d'auteur.

Ni France Télévisions, ni Amazon ne peuvent donc exiger la reprise des chaînes de France Télévisions sur Amazon Prime Vidéo, sauf si un accord est trouvé entre les parties. Ce qui démontre bien selon nous la volonté de France Télévisions d'étendre sa diffusion sur cette plateforme.

Cette mise à disposition de nos contenus pour une exploitation par une multinationale n'augure rien de bon pour France Télévisions.

### Une politique d'affaiblissement de la TV linéaire

Qui peut croire qu'un téléspectateur qui aurait pris l'habitude de nous regarder sur Amazon Prime reviendrait sur la box ou sur notre plateforme France.tv ? Car vérification faite, le visionnage des contenus se fait sur Amazon Prime Vidéo sans renvoi vers la plateforme France.tv, bien que Mme Ernotte prétende le contraire.

Ce choix de la direction est une politique délibérée de la direction de France Télévisions afin d'accélérer la bascule vers la plateformes des contenus alors que l'utilisation des chaînes linéaires sur la TNT et les box est toujours largement majoritaire en France.

Livrer nos contenus à ce géant du numérique revient en revanche à renforcer sa domination sur nos vies. Avec l'abonnement Prime, Amazon livrait déjà ses colis « gratuitement », proposait des séries ou des films. Il proposera désormais les programmes de la télévision publique française ! Une raison supplémentaire pour pousser les consommateurs à souscrire un abonnement... pour ce qui leur revient de droit et gratuitement. Et dans un 2<sup>ème</sup> temps, dans la confusion des genres, de remettre en cause le financement, par son impôt, de l'Audiovisuel Public.

Amazon, c'est le contre-sens absolu avec l'ensemble de nos valeurs. D'un côté, Delphine Ernotte demande à 80 salariés, tirés au sort dans le cadre d'une convention climat, de proposer des mesures pour diminuer l'emprunte carbone de France Télévisions. De l'autre elle s'associe avec Amazon, une entreprise qui artificialise les sols en construisant d'immenses entrepôts, dévitalise les commerces de centre-ville, détruit des emplois, exploite ses salariés et ne paie pas ses impôts

.../...

en France... et nous lui livrons les programmes de France Télévisions, payé avec les impôts des Français ?

## La holding n'est jamais très loin...

Aux sénateurs et députés qui doivent bientôt se prononcer sur l'avenir de l'Audiovisuel Public, nous demandons de réfléchir et de bien réfléchir. A l'heure où vous étudiez un projet de holding, ce partenariat avec Amazon montre bien que le but n'est pas de concurrencer les grandes plateformes, puisque nous entretenons déjà avec elles (Amazon, YouTube, les réseaux sociaux et leurs algorithmes) des liaisons dangereuses.

Ce projet délétère de holding ne permettra que d'accélérer l'affaiblissement de la télévision publique, de la radio publique, et des archives de l'audiovisuel, en donnant à un "chef d'orchestre" le pouvoir de tout démanteler en décidant quasiment seul de nous livrer à l'ogre qui voulait nous dévorer.

Paris, le 9 juillet 2025